

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Avis de concours interne pour le recrutement  
d'un adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : SASH0940522V

Un concours interne sur épreuves aura lieu à l'hôpital rhumatologique d'Uriage (Isère) en vue de pourvoir un poste d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe, branche administration générale, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de service public effectif.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur de l'hôpital rhumatologique d'Uriage, BP 18, 38410 Saint-Martin-d'Uriage, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.